

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE SERVICE TRAITEUR TIBITS LAUSANNE

COMMANDE : Afin de pouvoir être traitées, les commandes doivent être faites au plus tard 3 jours ouvrables avant le début de l'événement. La quantité minimum de commande est de CHF 300 (hors frais de livraison). La commande est considérée comme acceptée si nous la confirmons oralement ou par écrit. Toute prestation dépassant le cadre de la confirmation de commande sera facturée en sus.

LIVRAISON / TRANSPORT : La commande peut être retirée gratuitement directement chez tibits Lausanne (Place de la gare 11, 1003 Lausanne). Sur demande, un livreur pourra être engagé pour la livraison. Les frais de traitement ainsi que les frais de livraison sont à la charge du client.

PRIX / COÛTS : Les prix des aliments et boissons sont calculés automatiquement à la commande. Les prix sont en CHF et incluent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) légale. La facture - y compris les services supplémentaires - doit être payée dans les 30 jours suivant l'émission de la facture. Les commandes traiteurs sans service (sans employés tibits sur place) sont facturés avec une TVA de 2,5 % et les événements avec service avec une TVA de 7,7 %.

EMPLOYÉS : En principe, nous ne proposons pas de service pour les événements externes. Le buffet tibits est conçu de telle manière qu'il est très simple et facile à monter soi-même.

Les CHANGEMENTS dans le nombre de convives peuvent être effectués jusqu'à 72 heures avant le début de l'événement. Ce chiffre sert également de base de calcul.

ANNULATION : Si les services réservés ou commandés chez nous sont annulés par le client, nous sommes en droit de facturer 25% des coûts estimés à titre de frais d'annulation à partir du 7ème jour avant le début de l'événement. En cas d'annulation jusqu'à 2 jours avant la date de l'événement, les frais seront portés à 50%. L'annulation le jour même de l'événement entraînera des frais de 100%. Le moment décisif pour le respect des délais d'annulation est la réception de la déclaration d'annulation écrite de notre part.

Si une commande que nous avons confirmée contient des prestations externes (telles que de la logistique, du matériel ou d'autres prestations), nous sommes en droit de facturer les frais engagés en cas d'annulation.

En outre, nous sommes en droit de résilier le contrat si nous avons de bonnes raisons de penser que l'événement peut mettre en danger le bon déroulement de nos affaires, la sécurité ou la réputation de notre entreprise. Dans ce cas, le client n'a droit à aucune indemnisation.

PROTECTION DES DONNÉES : Vos données personnelles sont nécessaires au traitement des commandes et des opérations de paiement. Celles-ci sont donc enregistrées dans une base de données interne tibits. Les numéros de téléphone seront mis à la disposition du service de messagerie en cas d'urgence. Vos données ne seront pas transmises à des tiers.

PUBLICITE : tibits est libre de publier du matériel publicitaire.

FOR JURIDIQUE : Tous les litiges découlant du présent contrat seront tranchés au for juridique de Zurich (tibits ag). Le droit suisse est applicable.